



## Fumer nuit-il gravement à la productivité de l'entreprise ?

Rubrique : actualités - Date : mardi 2 octobre 2007

« Fumer nuit-il gravement à la productivité de l'entreprise ? » interroge LE MONDE dans son supplément Economie, sachant que pour les uns, la cigarette est une perte de temps et que pour les autres elle permet de créer du lien. Observant que, sauf fumeurs dans les entreprises, on ne peut plus fumer qu'à l'air libre, le journal précise que selon une enquête, seules 16% des entreprises ont installé des fumeurs, d'où la nécessité pour les fumeurs de sortir du bâtiment et de « prêter le flanc au soupçon de perte de productivité ». Pour le gérant d'une société qui commercialise des cabines fumeurs cette perte de productivité est « évidente » car « les temps de pause sont plus longs à l'extérieur que dans un fumeur ». Le quotidien qui indique qu'en Italie, un groupe de directeurs du personnel propose de retirer une heure par jour sur la fiche de paye des fumeurs, ce que certains patrons font déjà selon eux, affirme qu'en France « cette méthode répressive ne semble pas être pratiquée », avec un discours plus nuancé sur la perte de productivité. Au siège de la Fnac on affirme que « ce n'est pas un sujet » et on ajoute « il n'y a pas de contrôles, pas de polémique » car « le personnel n'est pas avare de son temps passé au bureau ». Chez Abax, entreprise de produits chimiques, où les salariés fument pendant les pauses habituelles (une par demi journée), le président, lui-même fumeur, constate « on ne m'a pas signalé d'excès » et il improvise même de petites réunions à l'extérieur, assurant aussi « les salariés ne sont pas à deux minutes près pour partir le soir ». Selon lui, ce qui fait perdre le plus de temps « c'est le papotage dans les bureaux ». Un chef de service dans une entreprise où les fumeurs doivent parcourir une longue distance pour sortir, dit observer « de nouveaux comportements » car si certains « en profitent pour tirer au flanc, d'autres s'organisent pour rester joignables (...) ou pour régler un problème avec un collègue ». Et le Monde de considérer qu'à une époque où « les organisations individualisent de plus en plus le travail, la pause cigarette tendrait à recréer du collectif ». Le dirigeant d'une agence de création de sites Internet voit « un aspect positif » dans ces pauses qui sont « l'occasion de partager des choses professionnelles ou non ». Il dit « j'ai un personnel très motivé, la perte de productivité est dérisoire ». Pour Bertrand Dautzenberg de l'Office français de prévention du tabagisme, « la perte de temps est comparable (...) dehors ou dans un fumeur » et il affirme « qu' on voit de moins de moins de gens au pied des immeubles » car « les fumeurs apprennent à sauter une ou deux cigarettes en recourant ou pas à des substituts ».

Le Monde, se penche aussi sur « Le marathon des ouvriers du Père Dodu », usine agroalimentaire de Quimper, où les salariés sont contraints de parcourir 400 mètres s'ils veulent fumer car il est interdit de fumer dans l'enceinte du site. Indiquant qu'en mars certain d'entre eux ont demandé la construction d'un fumeur car selon le délégué CGT, ils ne disposent que « d'une demi- heure par jour pour déjeuner et fumer une cigarette », le journal estime que dans ces conditions la pause « devient un vrai marathon », sachant qu'il faut enlever sa tenue de travail avant de sortir. D'après le quotidien, pour contourner le règlement, ils ont trouvé une alternative « tolérée par la direction » celle de fumer dans leur voiture sur le parking de l'usine, un spectacle « consternant » selon le délégué syndical. Selon les deux délégués syndicaux « l'inspection du travail n'est pas d'accord avec le règlement intérieur qui impose de sortir du site pour fumer » d'autant qu'il « s'étend sur 4 hectares ce qui laisse largement la place pour construire un lieu fumeur, de type Abribus ». La responsable de la communication déclare pour sa part que « l'entreprise (...) a décidé de faire une application stricte de la loi antitabac », les 22 sites français étant « logés à la même enseigne ». D'après le journal, les syndicats qui font remarquer que les ouvriers travaillent déjà à des températures entre 0 et - 10°, affirment que si de plus « si la pause se fait dans le froid, ça devient vraiment dur ». Le délégué CFDT, non fumeur, regrette « la cigarette ça ne se soigne pas du jour au lendemain, il aurait fallu préparer les gens avant d'imposer cette interdiction totale ».